

## **Du monopole à la concurrence**

### **Des médias aux personnes**

Mesdames, Messieurs,

Cette année, la Journée des bibliothèques se déroule au CIP. Ce lieu a pour moi une signification particulière, intimement liée à un livre qui fut l'une de mes lectures les plus marquantes de ma jeunesse. Adolescent, j'ai lu le journal d'Anne Frank en une nuit. Une expérience dont on ne sort pas indemne. Des années plus tard, j'ai organisé une exposition de l'institution Stapferhaus à Lenzbourg, dont j'étais alors le directeur. Elle s'intitulait « Anne Frank et nous ». L'exposition a connu un grand succès. Elle a été traduite en français et présentée ici-même au milieu des années 1990. Certains s'en rappelleront peut-être. L'inauguration s'est faite en présence de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. C'est pourquoi, chaque fois que je viens ici, je repense à cette lecture si marquante et à cette exposition.

Nul doute qu'aujourd'hui encore on vous aborde dans vos bibliothèques au sujet du journal d'Anne Frank. Il vous appartient alors d'initier surtout les jeunes à cette thématique. Comparé aux années 1990, il existe aujourd'hui de nombreux autres canaux, en plus des livres et des bibliothèques, pour s'informer de l'histoire d'Anne Frank. Un clic sur la Toile suffit. Lorsqu'on tape sur Google « Anne Frank », on reçoit 175'000'000 résultats.

Longtemps, les bibliothèques ont détenu le monopole du savoir. Temples de la connaissance, elles possédaient tous les livres ; et les bibliothécaires étaient les intermédiaires de cette connaissance. Avec leur collection de disques, de vidéos, d'œuvres littéraires et de livres d'art, les bibliothèques constituaient aussi l'accès principal à la musique, au cinéma et à l'art. Elles étaient incontestablement LE lieu de culture et de formation par excellence.

La numérisation et l'immense développement de l'offre culturelle ont bouleversé l'ordre des choses. Les livres et les bibliothèques ont cessé de détenir le monopole du savoir. Aujourd'hui, les gens cherchent d'abord sur Wikipédia ou sur Google Books avant d'avoir l'idée de se rendre dans une bibliothèque. Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, 70 ans après la mort d'Anne Frank, son journal complet sera publié sur Internet.

L'offre culturelle ne cesse de se diversifier, que ce soit à la maison, dans le cadre d'une association ou au sein des nombreuses institutions culturelles. Les médias eux-mêmes sont en pleine mutation. Le papier, le vinyle, le celluloïd et les bandes magnétiques d'antan ont été convertis en 0 et en 1 numériques. Les bibliothèques renoncent aux collections de CD, les films ne se regarderont bientôt plus qu'en streaming et le DVD a sa place au musée, à côté des cassettes vidéos de ma jeunesse. Le livre lui-même, ce média aux mille ans d'histoire, subit une transformation : je peux aujourd'hui louer des livres numériques et les lire sur ma liseuse. Il n'y a plus besoin de papier et donc plus besoin de bibliothèques où trouver ces œuvres de papier.

Dans ce contexte, que peuvent faire les bibliothèques ? Une chose est sûre : à l'instar de tant d'autres domaines, elles ne peuvent plus se reposer sur leur monopole passé, mais doivent s'affirmer de manière active et créative au sein de cette concurrence nouvelle des médias et des institutions culturelles et de formation.

Que faire lorsque l'on se retrouve dans une situation de concurrence ? Tout d'abord, procéder à une analyse SWOT : nous devons déterminer quelles sont les forces et les faiblesses, les chances et les risques des bibliothèques aujourd'hui et dans le futur.

Dans un monde numérisé, il importe en particulier de saisir les chances que le réseau numérique ne peut pas offrir :

- C'est le cas des échanges et du conseil de personne à personne. Dans ce cadre, ce qui est important c'est la transmission de la compétence d'information.
- A n'en pas douter, la formation d'une compétence médiatique est capitale elle aussi. C'est une condition indispensable pour trouver ses repères dans cet océan numérique.
- Enfin, l'essentiel est d'encourager l'accès aux livres et à la langue, autrement dit de promouvoir l'intégration et la lecture.

En conclusion, les bibliothèques doivent se tourner en premier lieu vers les personnes et non plus vers les médias.

Si nous voulons que les bibliothèques demeurent un lieu central du savoir, leur offre doit suivre les évolutions. La journée d'aujourd'hui est placée sous le signe de la mise en réseau. Je pense qu'il s'agit là d'une approche capitale pour l'avenir des bibliothèques.

Cette mise en réseau, je l'entends à trois niveaux :

- Mise en réseau des personnes sur place
- Mise en réseau des médias numériques
- Mise en réseau des bibliothèques

Pour développer la mise en réseau des personnes sur place, les bibliothèques doivent créer de nouveaux dispositifs et de nouvelles manifestations pour se mettre en relation avec la population, les associations et les différentes institutions culturelles. Les bibliothèques doivent devenir un lieu de rencontres et d'échanges. Un lieu qu'aucun téléchargement ne peut remplacer. Un lieu tiers, entre le travail et le foyer, qui invite à s'attarder. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un réseau solide entre les groupes d'utilisateurs et d'utilisatrices potentiels : entre les directions d'école, les organisations d'aide aux personnes issues de la migration, les groupes de seniors, les centres de consultation familiale. La mise en réseau fonctionne encore mieux lorsque les groupes cibles peuvent eux-mêmes contribuer à façonner les offres que nous leur proposons. L'organisation de manifestations, comme des lectures, des nuits de la lecture ou des ateliers d'écriture, encourage les interactions et repositionne les bibliothèques comme institutions de culture et de formation.

Le deuxième type de mise en relation s'effectue au sein même du réseau. Dans le monde numérique, il ne serait ni pertinent ni efficace que chaque bibliothèque mette en place son propre système en ligne. Ce qu'il faut, c'est une mise en réseau des offres. Opter pour des solutions communes permet de créer des offres bien meilleures et plus diversifiées pour les utilisateurs et utilisatrices. Et ce à moindre coût. En ce qui concerne le prêt de livres

électroniques, faire cavalier seul n'a absolument aucun sens. Dans ce domaine, les réseaux sont clairement la clé du succès.

Dans la partie germanophone du canton, ces efforts sont déjà bien avancés avec dibiBE : la quasi-totalité des bibliothèques régionales y sont reliées. Dans la partie francophone, il y a encore du potentiel de développement.

A l'heure du numérique, une chose ne doit pas être oubliée : la mission principale des bibliothécaires est d'éveiller chez leurs clients et clientes le plaisir de la découverte. Cela vaut aussi pour l'accès aux médias numériques.

Enfin, le troisième type de mise en réseau est par exemple ce qui a lieu en ce moment même, en cette Journée des bibliothèques. En effet, la collaboration entre les bibliothèques est essentielle pour que la mise en réseau des personnes ou des médias numériques puisse aboutir. Il est important que les bibliothèques échangent leurs expériences par le biais de nouveaux dispositifs ou de nouvelles manifestations. Il est important qu'elles se mettent également en relation pour acquérir et développer les offres en ligne de manière conjointe et coordonnée. Il en va de même pour la formation continue des bibliothécaires, où la collaboration est indispensable et permet à toutes les parties prenantes de progresser. Apprendre les uns des autres, concentrer les ressources, utiliser les synergies, automatiser et standardiser les processus. Tout cela dans l'optique d'avoir plus de temps à sa disposition pour se consacrer à l'essentiel, à savoir les personnes qui se rendent dans les bibliothèques. Cette mise en réseau entre les bibliothèques est également capitale pour renforcer leur représentation vis-à-vis des nouvelles conférences régionales et de la politique en général : ensemble, les bibliothèques ont plus de poids pour défendre leurs intérêts et leurs demandes.

Cette mise en réseau et cette collaboration représentent un axe important de la Stratégie pour le réseau des bibliothèques régionales du canton de Berne. L'un des projets majeurs est la création d'une gestion commune des quatre bibliothèques régionales du Jura bernois.

A la base de toutes les tâches des bibliothèques se trouvent :

- des collaborateurs et collaboratrices compétents et engagés,
- une offre médiatique variée,
- une offre étendue de manifestations.

J'ai déjà pu observer la réalisation de tous ces points à de nombreux endroits du canton de Berne. Les perspectives pour l'avenir sont donc bonnes si nous poursuivons cette idée de mise en réseau. Je vous encourage tous à une collaboration et à une mise en réseau actives et efficaces afin que les bibliothèques demeurent des lieux de culture et de formation centraux, même si elles ne disposent plus du monopole du savoir. Qu'elles demeurent des lieux permettant de vivre des impressions aussi marquantes que la lecture du journal d'Anne Frank. Je sais que cela vous tient à cœur à toutes et à tous. Un grand merci pour votre engagement !